



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Novembre 2023

**Le trente novembre deux mil vingt-trois dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.**

**Date de convocation du conseil municipal : 20 novembre 2023**

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme MAILLARD Martine, M. LEMAISTRE Alain, Mme GEHAN Danielle, Mme CHARDEY Brigitte, M. COURSEAUX Pierrick, M. COULTOUKIS Vassili, M. LEFEVRE Christophe, M. LE CORRE Gérald,

Absents excusés :

Mme RACINE Claire, Mme PIERRE Angélique, Mme LECUYER Marie-Hélène  
Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame MAILLARD Martine est désignée pour remplir cette fonction.

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Nombre de conseillers :

*En exercice* : 15

*Présents* : 12

*Votants* : 12

*Procurations* : 0

Convocation

20 novembre 2023

Délibération Numéro

**2023.30.11.01**

Objet :

**ADOPTION DU PROCES-  
VERBAL DE LA SEANCE  
DE CONSEIL  
MUNICIPAL DU 12  
OCTOBRE 2023**

Monsieur Le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal les observations éventuelles sur le procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 28 Août 2023 est approuvé à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPOT

La Secrétaire de séance

Martine MAILLARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20231130-2023301101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2023

